

**Formulaire intercommunal de justification des critères d'éligibilité :
document à joindre au Cerfa N°12156*05**

Dossier à retourner en version papier ou numérique : pour le 14 mars 2020

*Codecom des Portes de Meuse
1 Rue de l'Abbaye – Ecurey
55290 MONTIERS-SUR-SAULX
Mail : r.giroux@portesdemeuse.fr
Tel. : 03 29 75 97 40*

Nom de l'association :

Prénom - NOM du Président :

Adresse de l'association :

Commune - Code Postal :



MAIL DE L'ASSOCIATION :

Montant de la subvention sollicitée :

Intitulé du projet :

.....

***En sollicitant une subvention auprès de la Codecom des Portes de Meuse,
je m'engage à compléter l'agenda intercommunal en ligne
et le répertoire du matériel et des coordonnées
des associations de l'intercommunalité.***

DESCRIPTION DU PROJET : localisation, planification, public cible, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CRITERES D'ELIGIBILITE : cocher les cases qui correspondent au projet et justifier.

→ Au moins 4 critères doivent être atteints pour assurer l'éligibilité d'un projet.

Partenariat et mise en réseau avec d'autres structures :

.....

.....

Echange et partage de matériel avec d'autres associations :

.....

.....

Initiative en faveur de la protection de l'environnement :

.....

.....

Dimension innovante et caractère exceptionnel de l'action :

.....

.....

Communication assurée par l'association à l'échelle intercommunale :

.....

.....

Plus-value artistique (participation de professionnels) :

.....

.....

Rayonnement qui dépasse le territoire (exemple : festivals, etc.) :

.....

.....

Le projet contribue à protéger/mettre en valeur le patrimoine du territoire :

.....

.....

Le projet contribue à la pérennisation et/ou à la création d'activités de loisirs :

.....

.....

Le projet favorise la création/pérennisation d'emploi(s) :

.....

.....

Le projet favorise le développement de l'association (augmentation du nombre d'adhérents, etc.) :

.....

.....